

**Concours de Meutes dans la voie du Sanglier des 9, 10, 11 Mars 2007
organisé par l'AFACCC 06 à CASTELLANE (Alpes de Haute Provence)**

Pour sa deuxième édition ce concours a connu un grand succès populaire. Sangliers bien présents, chevreuils et chamois en nombre, ont permis de voir évoluer plusieurs meutes parfaitement créancées.

Relaté des meilleures prestations :

(Dix meutes étaient présentes, en provenance de l'Aude, de l'Ain et du grand Sud-est)

Classé 4^{ème} : Dimanche 11 mars : Un beau lot composé de porcelaines, porcelaines griffonnés, gascons saintongeais à MM BALESTRA et CIVATTE, sont découplés sur une brisée reconnue à 8h17 au lieu-dit « les chênes » commune de CASTELLANE. Deux chiens aux accouplés n'empaument pas, ce qui rend les conducteurs perplexes. La meute est néanmoins libérée et après plusieurs minutes d'une quête ordonnée, un premier chien annonce suivi d'un deuxième puis de la quasi-totalité du lot. Un très beau rapproché se forme alors en direction de « la Chaise » au milieu d'une végétation basse. Sept chiens remontent la voie de nuit en se récriant de belle manière. L'un d'eux met bas, mais les six autres continuent leur belle progression.

Au dessous de la piste, les chiens se séparent exploitant désormais deux voies. Deux d'entre eux lancent un gros sanglier au « pas du chêne ». Ils vont être ralliés par un troisième et chasseront cet animal bien au-delà du temps imparti. Trois autres chiens pousseront un chevreuil avant d'être rompus.

Classé 3^{ème} : Vendredi 9 mars : Un lot multi races à MM ANDRE et MICHEL sont découplés en libre à 200 mètres de la brisée au lieu-dit « les chênes » commune de CASTELLANE à 13h57. Les chiens reconnaissent timidement. Quelques bouts de voies dans les zones ombragées leur permettent de se récrier, le vent gênant néanmoins leur progression. Les conducteurs foulent longuement. Alors que les chiens quêtent de manière appliquée, un brocard en velours est observé se déroband. Un seul des chiens hésite un instant, mais revient au contact de ses congénères. Trois chiens quêtent en amont, et à ce moment précis le reste du lot entre en contact avec un sanglier remis dans une « mate » de buis et de ronces. Un beau ferme de trois minutes permet le ralliement de tous les chiens. Il se produit alors un lancer sonore et énergique. Le sanglier de 60 kgs emprunte un grand espace découvert poursuivi par la meute au complet. La cadence imposée par les chiens oblige l'animal à prendre un grand parti en direction des Aubagniers. La meute toujours groupée sera rompue à la fin du temps réglementaire à l'occasion d'un nouveau ferme sonore.

Classé 2^{ème} : Vendredi 9 mars : Un lot multi races de sept chiens à M AYMES est découplé en une seule fois au lieu-dit « les rages » commune de CASTELLANE à 8h20. De suite, les chiens prennent connaissance de la voie et se récrient. Un rapproché se forme en direction du « poste à Martin ». Il se séparent alors. Cinq d'entre eux se dirigent vers « les cadrières ». Après un rapprocher sonore de 37 minutes, un lancer se produit sur un sanglier qui n'avait probablement tenu la bauge. La chasse va s'étirer au fil du temps, l'animal ayant une avance importante.

A la fin du temps imparti, le jury demandera aux conducteurs de rompre ces cinq chiens toujours en chasse. Le reste de lot aura mené un animal hélas non identifié.

Lors du découplé et sur le debout deux créances ont été observées, les chiens ignorant plusieurs chevreuils.

Classé 1^{er} : Dimanche 11 mars : un lot composé de Gascons X Ariégeois et de griffons de pays à MM ZACHEI et FERRAUD sont découplés au lieu-dit « le transformateur » commune de DEMANDOLX à 10h38. Plusieurs chiens ont connaissance et annoncent. Un rapprocher en adret rendu difficile par la levée du vent et la présence de pelouses sèches se forme sous le village en direction du col. Quelques balancés sont constatés mais les chiens très requérants progressent toujours en se récriant. Un lancer a lieu et plusieurs chasses se forment. Un animal corpulent, maintenu au ferme pendant onze minutes par un griffon esseulé est observé par un juge montant l'ubac en direction du « poste à Jules ». Quatre Gascons chassent un autre beau sanglier dans le travers. Les autres griffons mènent des bêtes rousses. Jusqu'à la fin du temps imparti et au-delà, la totalité des chiens sera observée chassant des sangliers allant de 20 kgs au quintal. Vers la fin de la prestation, une double créance sera observée. Un chien produisant des fermes sur un animal de 60 kgs sera mis en présence d'un chevreuil et de deux chamois, mais maintiendra sa bête de chasse.

L'avis du jury : superbe prestation proche de la perfection.

Pour la gloire - LA HORDE SAUVAGE : samedi 10 mars à 16 heures. Les « traceurs » du concours décident de découpler en « démonstration » diront-ils, chacun quelques chiens sur une brisée refusée par un concurrent sur la commune de LA GARDE. Ce lot hétérogène va assurer « un grand spectacle » puisque « la meute » va rapidement se disloquer et produire plusieurs chasses. Le public présent pourra ainsi admirer de belles menées tantôt sur des chamois....., tantôt sur des chevreuils....., **pour finir enfin sur des sangliers, ouf !!!**. Tout le monde a bien ri..... jusque tard dans la nuit et même très tôt le dimanche matin, pour la plupart. Quelle ambiance !

Seul bémol à ces trois belles journées de chasse, l'incapacité du jury, pourtant fort de huit membres, à identifier les animaux de chasse des meutes SERINI-GOLETTO et GEAUFFRET, en raison de la configuration du territoire de ROUBION trop escarpé et insuffisamment percé.